#### **MODALITES D'INSCRIPTION**

La carte d'identité et le titre d'études.

<u>Droit d'inscription</u> : 25€ auxquels s'ajoutent I montant de 0,22€ par période + un complément de 0,13€ par période, plafonnés suivant le nombre de périodes.

Le droit d'inscription est de 25,00 € pour les **demandeurs d'emploi chômeurs complets indemnisés** (n° inscription du FOREM) et pour les personnes qui émargent au **CPAS** (attestation du CPAS).

Paiement par BANCONTACT

### **DUREE DES ETUDES**

I an à raison de une soirée par semaine, de I7H45 à 21H05 ou une matinée de 9h00 à I2h20.

### **TITRE DELIVRE**

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR Matricule 9.236.042

Tél: 081/22.29.03 - 22.92.39 - Fax: 081/23.06.82

E-mail: info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 21h, le

samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be







# **ART FLORAL** (modules)

Étude des différentes formes de composition : compositions de fleurs naturelles ou sèches, compositions de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table....); décoration à l'aide de plantes vertes; initiation à l'art japonais, scandinave).

Étude des matières première et de l'outillage;

Étude des techniques de conservations des fleurs;

Étude des différentes formes de composition; réalisations de compositions ou de décorations de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table....); réalisations de travaux de décorations valorisant l'objet, ...



Bases de l'art floral	80 périodes

# **CONDITIONS D'ADMISSION**

CEB <u>ou</u> présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau CEB et être âgé de 16 ans minimum.

Compositions et décorations - Niv. I	80 périodes
--------------------------------------	-------------

# **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste Bases de l'art floral »
- Ou certificat 4<sup>ème</sup> TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.





Compositions et décorations - Niv. 2 80 périod
--

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste Compositions et décorations de circonstance NI »
- Ou certificat  $4^{\grave{e}^{me}}$  TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.